

Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.



ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 fr. par an.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse exacte de l'auteur, dans le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 17 décembre.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Nominations dans la magistrature ;
Jugements préparatoires et définitifs et demandes en constatation d'absence ;
Réception par l'Empereur de l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Chili ;
Nominations : du président et des vice-présidents du Sénat pour l'année 1857 ; — du président, des vice-présidents et des questeurs du Corps législatif pour la même année ;
Rapport à l'Empereur par S. Exc. le ministre de la marine concernant le capitaine au long-cours Ros, commandant le navire *le Charles*, et décret y annexé nommant le capitaine Ros chevalier de la Légion-d'Honneur ;
Successions en déshérence.

Par décret impérial, est nommé substitut du procureur impérial près le tribunal de première instance d'Avesnes (Nord), M. Hibon, juge suppléant au siège de Boulogne-sur-Mer, en remplacement de M. Le Bihan, qui a été nommé substitut du procureur impérial à Saint-Omer.

Chronique locale.

M. le doyen de la paroisse Saint-André, à Lille, est décédé lundi, à dix heures du matin, à la suite d'une douloureuse maladie, qui le minait depuis longtemps et pour laquelle il était en traitement à Paris.

Les regrets des fidèles de la paroisse Saint-André sont unanimes et les pauvres de la ville font une grande perte.

Nos chaires catholiques n'ayant point, cette année, de prédications exceptionnelles pour le temps de l'Avent, un grand nombre de dames, de Lille, ont désiré et sollicité le bienfait d'une retraite préparatoire à la grande fête de Noël.

Nous apprenons que leur désir sera satisfait. Une retraite spéciale pour les dames sera donnée dans la chapelle du Sacré-Cœur, attenante à l'église des RR. PP. Jésuites, rue Négrier.

Elle s'ouvrira le mercredi 17 décembre, à trois heures et demie de l'après-midi, et se continuera jusqu'au mercredi 24.

Il y aura chaque jour trois exercices : le premier, de huit heures et demie du matin à neuf heures ; le deuxième, de onze heures et demie à midi et demie ; le troisième de trois heures et demie à quatre heures et demie.

Le R. P. Tassford, qui possède, on le sait, une si parfaite connaissance du monde, de ses formes, de ses usages, a bien voulu se charger des instructions de cette retraite. Nous croyons savoir que ces pieux exercices seront suivis par beaucoup de dames distinguées de la ville de Lille.

Voici qui prouve que lorsqu'il s'agit de charité, on sait oublier tous les nuages qui peuvent accidentellement passer sur les rapports de sociétés rivales :

L'Union chorale, qui organise en ce moment un concert pour samedi prochain, au bénéfice de M. Barat, frappé de cécité, a envoyé à cet effet aux *Orphéonistes lillois* (Crick-Mouils) une liste de souscription. Cet appel a été entendu par les généreux Crick-Mouils, toujours disposés à bien accueillir tout ce qui regarde l'infortune, et ils viennent de faire remettre à leurs collègues de l'Union chorale une somme de 128 fr., montant de 64 billets souscrits au sein de leur Société.

Nous félicitons bien sincèrement les *Orphéonistes* de cet acte de sympathique confraternité, et nous pouvons annoncer de notre côté que les *Orphéonistes* d'Arras ont envoyé une somme de

50 fr. pour prix de leur souscription. La lettre qui accompagnait cet envoi contenait en substance ces généreuses paroles :

« Les Sociétés chorales doivent être solidaires quand il s'agit de soulager une infortune dans leur sein, et vous pouvez compter sur nous, sur ce point, en toute occasion. »

On nous assure, et nous sommes heureux de l'apprendre à nos lecteurs, que plusieurs autres sociétés chorales, imitant ce bel exemple, vont faire un appel immédiat à leurs membres et qu'ils enverront le produit de leur souscription le jour même du concert donné au bénéfice de M. Barat.

On nous assure que le gros lot de 100,000 fr. de la loterie Saint-Pierre-lez-Calais, a été gagné par M. Autrand, voyageur de la maison M..., de Grasse (Var).

On ajoute qu'aussitôt la réception de cette bonne nouvelle, M. Autrand a pris la route de Calais et qu'il a promis de donner aux pauvres une partie de cette somme. Les personnes qui connaissent M. Autrand savent parfaitement qu'il est incapable d'oublier sa promesse.

Nous recevons de M. l'inspecteur chargé de la direction de l'École professionnelle, des renseignements que nous croyons utiles de porter à la connaissance de nos lecteurs.

Non seulement l'Etat prend l'École sous sa protection, mais il la prend à sa charge ; les modifications qui viennent d'y être apportées, l'ont été d'urgence et comme garanties d'une organisation plus complète encore. Un inspecteur général a reçu du Ministre une mission spéciale à cet effet.

C'est à partir du 1^{er} janvier seulement que seront prises toutes les mesures jugées nécessaires à la prospérité de l'école. On a dû attendre la fin du trimestre pour reconstituer le personnel des élèves et sauvegarder l'avenir de l'établissement, autant par la bonne composition

du personnel des élèves que par le concours de professeurs distingués. Des cours qui n'existent point encore vont être établis, et en outre les élèves seront conduits aux cours de la Faculté des sciences.

Par suite d'une fausse interprétation de la circulaire ministérielle du 7 juin dernier, les remplaçants de la classe de 1850 ont reçu des congés temporaires expirant dans le cours de décembre. Bien que ces militaires aient encore plus d'une année de service à faire, il a paru cependant, en raison du peu de temps qu'ils auraient encore à passer sous les drapeaux, qu'il ne serait pas conforme à l'esprit de la circulaire du 30 octobre, qui a autorisé le renouvellement des congés temporaires de six mois, de prescrire la réintégration au corps du petit nombre de ceux qui se trouvent dans cette position. En conséquence, M. le ministre de la guerre a décidé, le 4 décembre, qu'ils continueraient à jouir du bénéfice de la circulaire précitée, sans qu'il doive être établi de distinction entre eux et les hommes de la même classe de 1850 dont les congés n'expireront que postérieurement au 1^{er} janvier 1857.

Quant aux militaires des classes 1851, 1852 et 1853, qui sont liés au service comme remplaçants de leurs frères, M. le ministre de la guerre a décidé également qu'il n'y a pas lieu de les rappeler à leurs corps, et les congés dont ils sont porteurs devront être renouvelés, conformément aux règles tracées par la circulaire du 30 octobre 1856.

Depuis la mise à exécution de la loi sur la dotation de l'armée, qui a substitué l'exonération du service militaire au remplacement, des doutes se sont élevés dans l'esprit de plusieurs maires sur la question de savoir si les militaires exonérés avaient besoin, comme les militaires remplacés, de l'autorisation de l'autorité pour

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

17 DÉCEMBRE 1856.

LE MEXICAIN. (1)

(SUITE). — Voir le numéro du 13 décembre.

D'un autre côté, voulant donner le change à l'ennemi, je feignis de vouloir reprendre l'offensive et de me porter sur Oletta. Trompé par ces apparentes dispositions, le commandant espagnol se hâta de réunir le corps qui avait battu Ordonillo, à celui qui nous avait chassé de la vallée, pour s'opposer au dessein que je manifestais. Nous fîmes alors volte-face et reprîmes notre première route, avec toute la promptitude possible : mais toute l'armée espagnole nous suivit, ne cessant de nous harceler et nous forçant chaque jour à de petits combats partiels, qui n'avaient d'autre résultat que de nous fatiguer beaucoup et de réduire peu à peu le nombre de nos combattants. Ne voyant aucune possibilité d'atteindre notre but, étant poursuivis de cette manière, je résolus de tenter un coup décisif aussitôt que j'en trouverais l'occasion : elle ne tarda pas à se présenter. Nous nous trouvions sur le bord d'une rivière assez rapide, et j'avais vainement fait chercher un gué pour la traverser : déjà l'armée ennemie descendait des hauteurs voisines : quelques heures encore, et nous allions nous trouver

en présence. Dans ce péril imminent, je divisai ma troupe en deux corps : j'envoyai l'un remonter la rivière pour chercher un passage sûr, et je m'embusquai avec l'autre dans les bois qui couvraient le bord. L'ennemi s'avança sans défiance jusqu'à la portée du pistolet, nous commençâmes alors un feu des plus vifs, qui jeta le désordre dans ses rangs. Il essaya trois fois de s'engager dans les mangroves qui nous couvraient ; mais trois fois il fut repoussé. Je profitai cependant de la nuit pour rejoindre mon avant-garde : je la trouvai occupée à construire des radeaux pour transporter sur l'autre bord nos bagages et les blessés, le passage offrant du reste moins de difficultés pour des hommes qui étaient presque tous excellents nageurs.

Nos derniers soldats avaient à peine traversé la rivière, que les Espagnols paraissaient déjà sur l'autre côté. J'avais à dessein laissé en leur pouvoir les radeaux qui venaient de nous servir : ils s'en emparèrent et firent aussitôt toutes leurs dispositions pour nous suivre. Je leur donnai le temps de s'y préparer ; mais dès que je les vis engagés dans le passage, je fis sonner la charge. Ma cavalerie, réduite à deux cents hommes bien montés, fit des prodiges de valeur. Elle culbuta trois bataillons qui étaient déjà passés, tandis que l'infanterie, se jetant à la nage, combattait corps à corps avec ceux qui traversaient le gué. Au plus fort du combat, je m'aperçus qu'un nombreux détachement redescendait le courant sur les radeaux que j'avais abandonnés et s'efforçait de gagner le bord au-dessous de nous pour revenir nous prendre en flanc. Prévoyant le danger qui allait nous menacer, je prends avec moi cent cinquante Mexicains des plus intrépides et nous volons avec la rapidité de l'éclair au devant des ennemis. Ils

luttaient encore contre le courant ; nous nous élançons dans l'eau, sans autres armes que la hache, le sabre et le poignard. En peu d'instants les lianes qui unissent les troncs d'arbres sont coupés, les radeaux détruits, les Espagnols précipités dans la rivière, et ceux qui échappent à notre glaive se noient à nos yeux.

Ce succès ne suffisait pas encore à mes projets. Usant du même moyen que nos ennemis, je voulus à mon tour leur couper la retraite ; mais quand j'arrivai sur leur aile gauche, l'épouvante s'était déjà répandue parmi eux. Effrayés du sort de tous ceux qui avaient tenté de franchir le passage, ceux qui étaient restés en-deçà, méconnaissant la voix de leurs chefs, ne cherchèrent plus leur salut que dans une fuite précipitée. Nous étions nous-mêmes trop fatigués pour les poursuivre : je fis camper mon armée victorieuse sur le champ de bataille. Ce repos nous était d'autant plus nécessaire, que nous avions parmi nous beaucoup de blessés. Il était aussi resté entre nos mains un assez grand nombre de prisonniers qui ne pouvaient que nous embarrasser extrêmement. Les malheureux connaissant à la fois notre position et la leur, s'attendaient à chaque instant à périr. Une pareille atrocité était bien loin de ma pensée ; mais je ne voulais rien décider sur leur sort avant d'avoir tenu conseil sur notre destination ultérieure. Je fis donc assembler toute l'armée, et après avoir représenté, d'une part, les avantages et les inconvénients qui pouvaient résulter de notre victoire, si nous en profitions pour achever la destruction de l'ennemi et retourner à Oletta, de l'autre part, les fatigues et les dangers qui nous attendaient encore, si nous poursuivions notre route pour concourir avec Iturbide à l'affranchissement général du Mexique,

je m'en rapportai à eux-mêmes de la décision. Il n'y eut qu'un cri : *A Mexico!* et pleins du plus ardent enthousiasme, ils jurèrent de ne déposer les armes que quand ils auraient accompli cette grande entreprise.

Je m'empressai alors de rendre la liberté à nos prisonniers que nous ne pouvions nourrir, et je leur fis jurer, sur la croix, de ne point servir contre nous, pendant cinq ans. Nous reprîmes ensuite notre marche, sans autres obstacles que ceux que la nature nous opposa, pendant une route de cent lieues dans l'intérieur des terres ; mais quand nous approchâmes des provinces plus peuplées qui composent réellement l'empire du Mexique, j'envoyai quelques émissaires intelligents reconnaître le pays. J'appris bientôt que le gouverneur de Panuco, informé de notre arrivée, se disposait à nous fermer le passage, je résolus alors de changer de direction, et d'après l'avis d'un de mes officiers qui avait déjà parcouru toutes ces provinces par ordre de don Diego, nous redescendîmes vers la côte où nous traversâmes, sans résistance, plusieurs cantons habités. Cependant j'entrevois peu d'espoir de parvenir jusqu'à St-Jean d'Ulloa, près duquel Iturbide venait d'établir son quartier général, lorsque nous eûmes le bonheur de nous emparer d'un petit port dans lequel se trouvaient plusieurs grandes barques occupées à la pêche des perles. Je conçus alors l'idée de cotoyer avec ces barques et quelques pirogues les bords du golfe du Mexique. Ma troupe n'était plus composée que d'environ quinze cents individus ; je ne pus en embarquer d'abord que les deux tiers ; le reste suivit par terre jusqu'à ce qu'ils se fussent procuré les moyens de nous rejoindre. C'est ainsi que je parvins à conduire auprès d'Iturbide les malheureux restes du peuple d'Oletta. Je fus très-

(1) La reproduction de ce feuilleton est interdite.